



LIMOUSIN

La e-lettre mensuelle

L'actualité de votre Union régionale

Spéciale élections



L'ÉDITO

Jean-Louis JAYAT

Président de l'Union régionale
Limousin

« Taxes sur les mutuelles, remboursements, scandale autour du Médiateur®, déficit chronique de la Sécurité sociale, dépassements d'honoraires, accès aux soins de plus en plus difficile, ... les questions de santé sont une réelle source d'inquiétude pour les Français, mais elles n'ont pas été suffisamment abordées durant la campagne présidentielle.

Plus que jamais consciente de sa responsabilité et de son rôle d'acteur de santé, la Mutualité Française fait des propositions, rencontre les élus localement, communique auprès des mutuelles, informe le grand public, ...

La mobilisation du mouvement mutualiste doit s'intensifier dans la perspective des élections législatives, en dehors de toute prise de position partisane, pour qu'enfin, les problèmes liés à la santé trouvent des solutions rapides, que les perspectives d'avenir soient plus radieuses, et les Français rassurés.



ENQUETE

Les questions de santé occupent la **troisième place** dans la liste des préoccupations des Français, derrière l'emploi et le pouvoir d'achat, mais devant l'éducation et le logement.

Les trois-quarts des Français considèrent que les candidats à l'Élysée sous-estiment l'importance de la santé, selon un sondage Louis Harris, réalisé pour la Mutualité Française.

75% des Français estiment, en effet, que la santé et la protection sociale n'apparaissent pas comme des priorités dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2012, tels qu'ils sont présentés aujourd'hui.

Les **attentes des Français** sont pourtant fortes dans ce domaine. La santé (89%) apparaît, en effet, aujourd'hui parmi les priorités assignées par les Français aux candidats, à égalité avec le pouvoir d'achat, derrière l'emploi (93%) et devant la réduction de la dette publique (86%).

Nombreux sont les Français qui estiment que leur budget santé va augmenter dans les années à venir, notamment : le coût des mutuelles (93%), les dépenses restant à la charge des patients (91%), le coût des hospitalisations (85%), le prix des médicaments (80%) et les dépassements d'honoraires (77%).

35% des Français indiquent avoir déjà renoncé à des soins et 50% indiquent avoir déjà reporté des soins.

Enfin, 9% des Français déclarent déjà vouloir renoncer à leur mutuelle, ou à leur assurance santé, du fait de la hausse récente de leur coût.

(1) Enquête Harris Interactive pour la Mutualité Française. Cette enquête a été réalisée en ligne du 1er au 6 février 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 1 665 individus représentatifs de la population française, et âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas et de redressement appliqué aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

SOMMAIRE	EDITO DU PRESIDENT	1
	ENQUETE DE LA MUTUALITE FRANCAISE	1
	5 QUESTIONS AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS	2
	CALENDRIER	2
	LES PROPOSITIONS DE LA MUTUALITE	3/4



LA SANTE, GRANDE ABSENTE DU DEBAT : LA MUTUALITE FRANCAISE ET LES MUTUELLES S'ENGAGENT, PROPOSENT ET AGISSENT !



La e-lettre mensuelle

L'actualité de votre Union régionale

Spéciale élections



Photo source FNMF

5 questions de la Mutualité Française aux candidats :

1. Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ?
2. Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les baisses de remboursement, phénomène qui se banalise et s'amplifie, risquant ainsi de conduire l'ensemble des secteurs à la situation que nous connaissons pour l'optique, domaine dans lequel l'assurance maladie ne rembourse plus que 4% de la dépense ?
3. Quelle réponse apportez-vous aux personnes en situation de pertes d'autonomie et à leur entourage ?
4. Etes-vous prêts à donner la possibilité aux mutuelles de contractualiser avec les professionnels de santé dans l'objectif de garantir aux Français des soins de qualité au meilleur prix ?
5. Quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire pour tous ?

CALENDRIER

Dimanche 22 avril :

1er tour des élections présidentielles

Dimanche 6 mai :

2e tour de l'élection présidentielle

8 ou 9 mai :

validation par le Conseil constitutionnel de l'élection du Président de la République

Dans les jours suivants :

nomination du Premier Ministre et constitution du Gouvernement

Vendredi 18 mai 2012 (18h) :

date limite de dépôt des candidatures aux élections législatives

Lundi 21 mai 2012 :

début de la campagne électorale des législatives

Dimanche 10 juin 2012 :

1er tour des élections législatives

Dimanche 17 juin 2012 :

2e tour des élections législatives

Mardi 19 juin 2012 :

Début de la XIVème législature

La e-lettre mensuelle

L'actualité de votre Union régionale

Spéciale élections

LES PROPOSITIONS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE, AMBITIEUSES ET REALISTES !

**3 objectifs
Près de 30
mesures**

La Mutualité Française et ses partenaires - patients, professionnels de santé, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire, formulent des propositions à l'attention des candidats aux élections présidentielles et législatives.



1

RENFORCER LE RÔLE DU MEDECIN TRAITANT

L'aider à assurer pleinement son rôle pivot dans le parcours de soins

Conforter ses missions ainsi que la rémunération du médecin et de l'équipe associée :



SANTÉ 2012
LES PROPOSITIONS
DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

**Face au problème
de l'accès aux soins,
des solutions existent.**

- Dispenser totalement les adhérents de l'avance de frais pour les soins assurés chez leur médecin traitant ;
- Instaurer un forfait de coordination ;
- Dispenser les personnes entrant dans un parcours de soins reconnu d'acquitter des franchises ;
- Revoir les modes de rémunération des pharmaciens ;
- Mettre en place de nouveaux modes de rémunération qui favorisent prévention et éducation thérapeutique.

Construire le lien entre les soins de ville et les établissements :

- Créer une fonction de "coordination de séjour" et ainsi faire de la prise en charge coordonnée, de l'admission et de la sortie, une mission de l'établissement hospitalier, et intégrer la gestion des cas ou des parcours dans les missions des professionnels de premier recours, en particulier dans les centres et maisons de santé ;
- Organiser le développement de la chirurgie ambulatoire et de l'hospitalisation à domicile, en garantissant qualité des soins et efficacité économique ;
- Développer les transmissions d'information entre les établissements de santé et leur environnement ambulatoire, comme par exemple :
 - la production et l'envoi de comptes rendus d'hospitalisation dématérialisés, dans des délais raisonnables aux professionnels de santé chargés de la prise en charge ambulatoire ;
 - l'accès facilité au dossier médical, notamment pour les personnes en situation de dépendance.
- Développer des structures d'accueil permettant une meilleure gestion des cas d'urgence et assurer une permanence des soins (limiter ainsi l'accès direct à l'hôpital aux cas qui le justifient) ;
- Développer la télémédecine quand elle peut représenter un facteur d'amélioration de la qualité des soins et de l'accès aux soins.



La e-lettre mensuelle

L'actualité de votre Union régionale

Spéciale élections

2

REDUIRE LES RESTES A CHARGE DES PATIENTS

Première cause du renoncement aux soins

Maîtriser les dépassements d'honoraires des médecins de secteur 2 :

- Améliorer la prise en charge des soins optiques, dentaires et des audioprothèses :
 - Plafonner les tarifs ;
 - Les médecins, qui pratiqueraient des honoraires au-delà des tarifs plafonnés, seraient placés hors convention ;
 - Organiser le remboursement des tarifs plafonnés par les mutuelles pour limiter les restes à charge.
- Permettre aux mutuelles de diminuer le reste à charge des soins optiques, dentaires... en leur donnant un cadre juridique assurant la même liberté de conventionnement qu'aux autres acteurs de la complémentaire santé ;
- Améliorer le remboursement des soins dentaires en définissant avec les professionnels un nouvel équilibre entre la prise en charge des soins conservateurs et des prothèses dentaires ;
- Rendre public les tarifs des professionnels de santé ;
- Permettre aux mutuelles de diffuser à leurs adhérents des informations nominatives sur les prix des professionnels de santé, en les autorisant à accéder aux bases publiques d'informations.

Mieux rembourser les soins les plus utiles :

- Supprimer le taux de remboursement des médicaments à 15%, premier pas vers une simplification et clarification des niveaux de Service Médical Rendu et des taux de prise en charge ;
- Conditionner la mise sur le marché des dispositifs médicaux à une autorisation basée sur des critères de qualité, sécurité, efficacité. Cette autorisation serait délivrée par une autorisation sanitaire, comme c'est le cas pour le médicament ;
- Réformer l'admission au remboursement des médicaments, avec plus de sélectivité dès l'autorisation de mise sur le marché, grâce à l'introduction du progrès médical dans ses critères et le développement de la pharmaco-épidémiologie.
- Limiter les forfaits facturés lors des séjours hospitaliers, pour que les soins en clinique ou à l'hôpital restent accessibles aux assurés.

3

INSTAURER UN DROIT REEL A UNE COMPLEMENTAIRE SANTE, DE QUALITE

Garantir ainsi, à tous les âges de la vie, l'accès à une mutuelle

- Aider au maintien de la mutuelle en cas de perte d'emploi, séparation, départ en retraite..., en instaurant plus de mutualisation entre les contrats d'entreprise et les contrats individuels ;
- Développer la solidarité nationale pour l'accès à la complémentaire santé, en particulier auprès des personnes en situation de revenus inférieurs au seuil de pauvreté, par la restauration de la participation de l'Etat au financement de la CMU (couverture maladie universelle) et de l'ACS (aide à la complémentaire santé) ;
- Définir des règles assurant davantage de mutualisation des garanties complémentaires et réserver les aide fiscales et sociales aux garanties réellement solidaires.

LA SANTÉ
PARCOURS DE DÉBAT
2012

Retrouvez les propositions, suivez l'actualité et prenez connaissance des réponses des candidats sur www.limousin.mutualite.fr